Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: - (2002)
Heft: 54

Artikel: Dossier l'eau : l'eau, sujet parfois brûlant
Autor: Schwab, Antoinette
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-553986

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PAR ANTOINETTE SCHWAB
PHOTOS UNIVERSITÉ DE ZURICH

L'eau, sujet parfois brûlant

Protection contre les inondations versus protection de la nature – comment de tels conflits sont-ils réglés? La manière dont la solution à un problème est trouvée est déterminante pour son acceptation. C'est ce que montrent les premiers résultats obtenus par une équipe de géographes de l'Université de Zurich.

La deuxième correction de la Thur (à droite) s'est accompagnée de processus de négociation complexes.

En mai 1999, l'Aar a inondé la région de Belpmoos. Les masses d'eau ont miné les digues et provoqué de gros dégâts aux cultures, à l'aéroport et aux bâtiments. Le dispositif de protection contre les inondations n'était visiblement pas au point dans cette zone située au sud de Berne. Le canton a alors vite réagi et proposé un concept censé assurer cette protection, tout en revalorisant ces terres grasses et humides. Belp, l'une des communes concernées, s'est fermement opposée au projet. Pourquoi?

La participation, une formule vide de sens?

Une équipe de l'Institut de géographie de l'Université de Zurich essaie de comprendre quelles solutions durables sont ou peuvent être réalisables dans le domaine de l'utilisation des eaux. Les chercheurs ont ainsi étudié différents cas de figure en Suisse et à l'étranger.

A Belp, huit mois après les inondations, le gouvernement bernois présentait son projet aux médias et à la population. Les trois communes concernées ont eu trois semaines pour donner leur avis. Alors que les autorités cantonales se félicitaient de la rapidité de leur intervention, la commune de Belp a critiqué cette célérité. «Nous n'avons reçu le concept que le 20 décembre. Cette manière de procéder est inappropriée pour un tel projet», s'est plaint le président de la commune.

Les différents groupes se faisaient, semble-t-il, des idées différentes du processus de participation prévu. Selon le géographe Marc Zaugg, ce point est pourtant essentiel, si l'on souhaite trouver une solution durable. Mais qu'entend-on par participation? S'agit-il de chercher et d'accroître l'adhésion à un projet? Ou d'assurer un vrai débat entre toutes les personnes concernées? Et comment les intérêts légitimes de la population locale, comme ceux des générations futures ou de la nature, peuvent-ils être pris en compte et débattus? «Le terme de participation est en soi une formule vide de sens», estime le chercheur zurichois.

Climat de confiance troublé

Les remous provoqués par leur concept ont étonné les autorités cantonales. Tous les services concernés du canton et de la Confédération, ainsi que les organisations de protection de la nature et les autres communes environnantes avaient en effet donné leur accord de principe.

Mais un aspect n'avait pas été suffisamment pris au sérieux: le climat de méfiance qui régnait entre le gouvernement et la population de Belp. Ses habitants s'étaient en effet opposés durant des années à un projet de route d'accès à l'aéroport et à l'extension des pistes d'atterrissage. Parmi les adversaires, certains des partisans du nouveau concept de protection contre les inondations étaient d'avis que le canton, dans ces deux cas, n'avait fait preuve ni d'esprit d'ouverture ni d'esprit intégratif. De son côté, le canton jugeait que Belp était un partenaire peu fiable. La participation en soi ne suffit donc pas, si l'on ne prend pas les antécédents en compte. «Les personnes extérieures ne peuvent pas toujours comprendre ces antécédents. Ceux-ci peuvent toutefois jouer un rôle décisif. C'est pourquoi il faut trouver des moyens de les intégrer dans le processus de planification», remarque Marc Zaugg.

Divergences de vue

Au centre du concept de protection contre les inondations: une nouvelle digue de 4 m de haut et longue de plusieurs kilomètres. Avec des orifices pour l'entrée et la sortie de l'eau intégrés à l'ancienne digue de l'Aar, afin que la zone située entre la nouvelle et l'ancienne digue puisse servir de surface d'inondation en période de crues. Selon le canton, l'Aar devait ainsi disposer de plus d'espace, à quoi s'ajoutait un paysage dynamique de terres grasses. Les habitants de Belp estimaient, eux, que la zone de détente protégée allait être transformée en marécage et que la digue allait défigurer le paysage. Contrairement à ce qu'affirmaient certains partisans, cette controverse ne mettait pas seulement en opposition des intérêts économiques et ceux de la protection de la nature, mais aussi des conceptions divergentes en matière de protection de la nature. Et Marc Zaugg d'expliquer: «Au cours du débat, les connaissances locales sur ces prairies grasses, leur faune et leur flore ont été opposées aux soit-disant connaissances technocratiques des représentants du canton. Différentes formes de savoir sur l'environnement sont souvent en concurrence lors de tels projets.» La question est donc la suivante: qui l'emportera, avec quels moyens et grâce à quelles coalitions? Ce qui est sûr, c'est qu'une partie seulement des travaux prévus a été réalisée dans les prairies de Belp; la nouvelle digue n'a toujours pas été construite.

Experts et personnes concernées

Les géographes zurichois étudient également des projets dans l'Etat indien du Kerala. La situation de départ est similaire, selon Urs Geiser qui dirige l'étude. En Inde aussi, les personnes concernées, les associations de protection de l'environnement, les groupes d'intérêt, ainsi que les autorités locales et régionales se font face. Mais une différence existe: alors que les règlements officiels sont respectés en Suisse, d'autres facteurs jouent un rôle plus important au Kerala. L'Etat est moins en mesure de s'imposer, surtout parce qu'il dispose de moins d'argent. Mais le scepticisme vis-à-vis de l'État et de ses experts existe en Inde comme en Suisse. Des visions du monde et des conceptions de la nature différentes, mais également les projets qui n'ont pas répondu aux attentes, ne créent pas vraiment un climat de confiance.

La thèse de doctorat de Katharina Ganz au Kerala est notamment consacrée à l'accès à l'eau potable. En Suisse, les recherches portent plutôt sur la protection de la nature et la protection contre les inondations. La deuxième correction de la Thur en est un autre exemple, comme le projet de correction du cours du Rhône.

Le chemin est le but

L'objectif de ces études n'est pas seulement de rechercher les facteurs qui jouent un rôle durant le processus de décision, de prise de position, ou de mise en œuvre de tels projets. Elles s'intéressent aussi aux possibilités de reconstituer méthodiquement ces processus sociaux. Ceux-ci se déroulent en effet souvent selon des règles qui ne sont fixées nulle part. La culture politique locale dominante et ses règles internes peuvent avoir une forte influence. Les géographes zurichois sont encore en pleine phase d'évaluation et se gardent de dévoiler résultats et comparaisons. Urs Geiser dresse néanmoins un bilan provisoire: «Des solutions durables pour l'utilisation et la protection de l'eau ne sont possibles que si toutes les parties peuvent faire valoir leur point de vue dans le processus de négociation. Le chemin qui mène à une solution, la manière dont elle est prise et appliquée, voilà ce qui est déterminant pour son acceptation.» ■
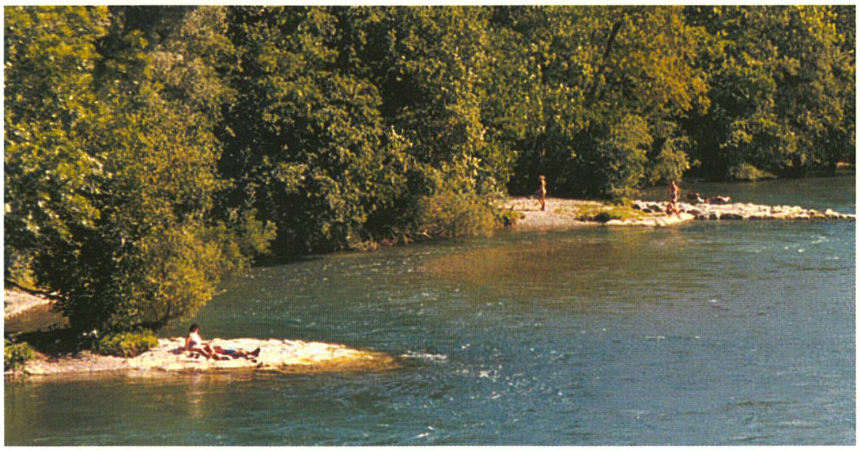
L'Aar à Belp: des zones de détentes transformées en marécages?